

Annexe 27

Publique

Numéro ou Nom de la victime : A/20006/13
 Date : 25/11/2013

1. Avez-vous compris la procédure de contestation de la recevabilité de l'affaire initiée par la République de Côte d'Ivoire devant la CPI ? Souhaitez-vous vous exprimer sur ladite procédure ?

Je ne comprends pas les détails
 Ce que j'ai vu dans l'état de Côte d'Ivoire
 fait de la diversion.
 Sinon il allait commencer le proc
 avant l'émission du mandat
 d'arrêt de la CPI

2. Avez-vous connaissance d'une quelconque procédure à l'encontre de Mme Gbagbo ouverte par les autorités ivoirienne ?

non !

Numéro ou Nom de la victime : A/2008/13
 Date : 25/11/2013

3. Pensez-vous que la justice ivoirienne soit en mesure de juger Mme Gbagbo ?

non!

Même avec l'évolution dans l'appareil
 judiciaire ivoirien. je ne suis pas
 que la justice soit en mesure de la
 juger
 et c'est porteurs comme les ex-membres
 de la force peuvent faire de
 trépas dans la pelle.

4. Pensez-vous que la justice ivoirienne soit en mesure de garantir les droits des victimes ?

non!

Numéro ou Nom de la victime :

Date :

A/2006/113
25/11/2013

5. Pour quelles raisons voulez-vous participer dans l'affaire contre Mme Gbagbo devant la Cour pénale internationale ?

Oui, je veux participer.
parce qu'elle est aussi responsable
que son époux, avec le milig
à 18 ans.

et aussi c'est la Cour pénale
internationale qui peut garantir
mes droits